

V45 Coiffure



1. Descriptif du sujet final

Cette épreuve consiste à réaliser 3 modules.

- **Module 1** : coiffure « dame créative d'un soir ». L'épreuve consiste à réaliser une coiffure dame détachée avec couleur commerciale sur une tête malléable. La totalité de la chevelure doit être colorée ainsi que le postiche. La couleur devra être tendance mais pas d'avant-garde. Les candidats doivent réaliser un brushing sur cheveux humide. Le design est laissé au libre choix des candidats et devra refléter l'inspiration O.M.C. (Organisation Mondiale de la Coiffure).
- **Module 2** : coupe « tendance homme ». L'épreuve consiste à réaliser une coupe tendance homme avec couleur sur une tête malléable, d'après le modèle fourni par un visuel. Les candidats recevront une photo d'une réalisation en tête malléable et ils devront reproduire la vue de face en coupe et coiffage. Le reste de la coupe sera à leur appréciation. Le visuel est tendance mais pas d'avant-garde.
- **Module 3** : coiffure « chignon dame mariée ». L'épreuve consiste à réaliser une coiffure de mariée (chignon) sur une tête malléable avec intégration d'un postiche. Le design est laissé au libre choix des candidats et doit refléter la tendance internationale et commerciale.

2. Durée de l'épreuve: 6h00

La durée totale de l'épreuve est de 6 heures.

- Jour 1 : 4 heures et 30 minutes.
- Jour 2 : 1 heure et 30 minutes.

3. Consignes

- **Module 1** : - Couleur : tous les produits de coloration et décoloration peuvent être autorisés, sauf : spray colorant, paillettes, marquants, gel colorant, mousse colorante, crayons colorants. Toutes les techniques de coloration et décoloration sont permises.
- Coiffure : l'utilisation d'épingles à cheveux, de pinces, de clips ou d'élastiques pour la finition de la coiffure n'est pas permise. Il est strictement interdit de couper les cheveux.
- Brushing : Tous les outils sont permis. Tous les produits de finition sont permis, sauf : gel colorant, paillettes, marqueurs, mousse colorante, crayons colorants.
- Présentation : à la fin de l'évaluation, les candidats pourront maquiller et habiller leur tête malléable (boucles d'oreille et colliers interdits).
- **Module 2** : Toutes les techniques de coloration sont autorisées.
- **Module 3** : - Coiffure : La coiffure doit être totalement différente de la coiffure « dame créative d'un soir » (module 1). La mise à plat de la chevelure en début d'épreuve est obligatoire. Le choix des outils est libre. Le spray pailleté est autorisé. Tous les autres produits colorants sont interdits.
- Ornements : La coiffure doit uniquement inclure un ornement blanc (un seul). Celui-ci ne doit pas recouvrir plus d'1/3 de la coiffure. L'intégration du postiche est obligatoire.
- Présentation : à la fin de l'évaluation, les candidats pourront maquiller et habiller leur tête malléable (boucles d'oreille et colliers interdits).
- Les candidats devront respecter les normes de sécurité et d'hygiène.
- Les matériaux et équipements suivants sont interdits : téléphone portable, tablette, ordinateur portable, « Climazon » ou autre accélérateur ou activateur de chaleur, séchoir infrarouge.

4. Déroulement de l'épreuve

J - 1 (24 mars): La veille du concours, les candidats seront accueillis sur le stand par le jury. Un briefing sur le déroulement de l'épreuve et la sécurité sera organisé. Les candidats tireront au sort leur poste de travail, où ils pourront déposer leur matériel.

Jour 1 (25 mars): Les candidats disposeront de 4 heures et 30 minutes de travail.

- Module 1 (2 heures 30 minutes) : Réalisation de la coiffure dame créative d'un soir.
- Module 2 (2 heures) : Réalisation de la coupe tendance homme avec couleur d'après une photo qui sera fournie juste avant.

Jour 2 (26 mars): Les candidats disposeront de 1 heure et 30 minutes de travail.

- Module 3 (1 heure 30 minutes) : réalisation de la coiffure « chignon dame mariée ».

N°	5. Critères de notation	Barème
MODULE 1		35/100
01	Infraction au descriptif technique du métier ou aux règles de compétition ou du module (1 point par infraction)	4
02	Présence de taches de couleur sur : bordure de devant, milieu de l'oreille, sur l'oreille ou ensemble de la tête	5
03	Technique de coloration utilisée. Manque de couleur sur : bordure de devant, bordure de la nuque, cuir chevelu d'oreille à oreille, cuir chevelu zone vertex/nuque	4
04	Couleur commerciale – impression générale	4
05	Brushing vue de face – impression générale	4
06	Brushing vue de côté - impression générale	4
07	Brushing vue de dos (nuque)- impression générale	4
08	Visuel global - impression générale	6
MODULE 2		35/100
09	Infraction au descriptif technique du métier ou aux règles de compétition ou du module (1,5 point par infraction)	4
10	Vue de face - qualité de la reproduction	6
11	Vue de face - ressemblance avec la photo	6
12	Coupe - impression générale	4.5
13	Coloration - impression générale	4.5
14	Impression générale	10

MODULE 3		30/100
15	Infraction au descriptif technique du métier ou aux règles de compétition ou du module (1,5 point par infraction)	2
16	Ornementation - créativité	4
17	Intégration du postiche	4
18	Tendance et mode - créativité	4
19	Vue de face - impression générale	3
20	Vue de côté - impression générale	3
21	Nuque - impression générale	3
22	Impression générale	7
TOTAL POINTS		100



Abi vous souhaite un bon concours !